



Axe 3A :

**Porter des politiques énergétiques vertueuses,
Privilégier l'énergie bas carbone dans l'approche territoriale**

3A.1

Objectif stratégique : Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique

Enjeux stratégiques

Depuis de nombreuses années, à travers ses Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat successives, la Ville d'Auch facilite la rénovation énergétique du logement. En complément à ce dispositif, depuis deux ans désormais, les publics non éligibles aux aides ANAH bénéficient d'un soutien via le Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique de Grand Auch, et ce, à l'échelle de la communauté d'agglomération.

Dans un souci de cohérence, c'est une OPAH intercommunale, et donc à l'échelle du territoire de Grand Auch Cœur de Gascogne, qui sera portée dès 2020. Celle-ci portera une attention toute particulière aux aspects énergétiques en intégrant des capacités d'intervention renforcées dans ce domaine.

Ainsi, et dans un premier temps, le territoire se dote des capacités d'action de manière égalitaire à destination de l'ensemble des habitants. Quelles que soient les conditions de ressources ou de résidence, chaque habitant soucieux de la consommation énergétique de son logement bénéficie ainsi d'une authentique étude énergétique, entièrement personnalisée et s'attachant à prendre en compte les souhaits du demandeur quant à sa capacité d'intervention.

C'est pour être en capacité d'assurer dans la longueur ce traitement égalitaire que la question du maintien du dispositif de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique se pose en redéfinissant potentiellement ses missions et les pourtours de son domaine d'intervention ; son utilité et son intérêt pour le public étant désormais confirmé par les indicateurs issus du suivi de son fonctionnement durant ces deux dernières années.

Nous proposons qu'elle soit élargie aux collectivités, en leur proposant un accompagnement et une ingénierie à l'échelle de l'agglomération.

A travers la même logique, c'est un niveau d'accompagnement élevé qui sera proposé aux ménages en situation de précarité énergétique par un acteur indépendant de toute logique commerciale et tout aussi attaché aux questions de confort que de consommation au sens strict du terme.

En complément de la PTRE, qui informe sur les divers dispositifs existants, plusieurs actions territoriales seront soutenues autour de la sensibilisation et le porté à connaissance, notamment avec le soutien à un appartement témoin sur les éco-gestes, (« Eco-Appart » de démonstration des bonnes pratiques).

Un programme de sensibilisation autour des axes du Plan Climat est prévu dans l'axe 5.

- 3A.1.1** Porter une OPAH intercommunale intégrant des critères énergétiques forts
- 3A.1.2** Atteindre l'efficacité énergétique : maintenir, élargir et dynamiser le principe de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique
- 3A.1.3** Réduire la précarité énergétique
- 3.1.4** Piloter une campagne d'informations et de promotion des écogestes et des matériels économes

Fiche 3A.1.1

Objectif opérationnel : Porter une OPAH intercommunale intégrant des critères énergétiques forts

Contexte

Le logement est l'une des sources principales d'émission de GES .
La rénovation thermique permet de limiter ces émissions, il est néanmoins indispensable, tant sur un plan technique que financier, d'accompagner les propriétaires dans cette démarche pour qu'elle soit réellement performante.

L' OPAH intercommunale (permettant un gain de 2 ou 3 classes énergétiques, ou l'obtention d'une étiquette énergétique B) vise à faciliter cet accompagnement.

Objectifs et résultats attendus

Faciliter la capacité à rénover les logements.
300 logements / an rénovés (dont la moitié BBC)

Indicateurs

Nombre de logements rénovés

Publics cibles

Habitants

Prise en compte de l'EES

Préserver la qualité architecturale des bâtiments lors de leur rénovation énergétiques.

Liens avec les objectifs réglementaires

- | | | |
|---|---|--|
| X | Réduction des émissions de GES
Séquestration carbone | Matériaux biosourcés
Qualité de l'air |
| X | Maîtrise de la consommation d'énergie
Production et consommation d'ENR | Adaptation
Coordinateur de la TE |

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Mettre en œuvre une OPAHi	Le dispositif OPAH existait à l'échelle de la ville centre. L'OPAH sera désormais intercommunale pour assurer à l'ensemble des habitants un traitement identique. Chaque dossier pourra bénéficier non seulement d'un conseil désintéressé basé sur une étude thermique mais aussi d'un soutien financier pour rendre possible la réalisation des travaux.	2020		GACdG	ANAH, Habitants

Fiche 3A.1.2

Objectif opérationnel : Atteindre l'efficacité énergétique : maintenir, élargir et dynamiser le principe de la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique

Contexte

En complément à la démarche OPAH, qui vise une partie de la population, il s'agit ici de fournir un service comparable pour l'ensemble des habitants du territoire.

Il s'agit de mettre en œuvre une démarche d'accompagnement à la rénovation et à l'efficacité énergétique à destination de tous les habitants via un guichet unique. Pourrons par exemple être accompagnées les démarches collectives (achats groupés de matériel économe, rénovation de copropriétés), etc.

Objectifs et résultats attendus

Faciliter la capacité à rénover les logements.
400 ménages mobilisés sur des économies d'énergie par an

Indicateurs

Nombre de ménages mobilisés

Publics cibles

Habitants

Prise en compte de l'EES

Préserver la qualité architecturale des bâtiments lors de leur rénovation énergétiques.

Liens avec les objectifs réglementaires

X	Réduction des émissions de GES	X	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l'air
X	Maîtrise de la consommation d'énergie	X	Adaptation
X	Production et consommation d'ENR		Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Faire le bilan du fonctionnement de la PTRE	<p>Au terme des 3 premières années du fonctionnement de la PTRE. Un bilan général est établi.</p> <p>C'est sur la base de ce bilan, des résultats et des perspectives que la pertinence du maintien d'une capacité d'intervention à destination de tous les logements sera évaluée.</p>	2020	Interne (0,15ETP)	GACdG	ADEME, Opérateur
Définir des missions	Réalisation du cahier des charges : cibles (copropriétés, habitat dégradé, ...) et ressources nécessaires (CEE, subventions...) à la PTRE pour répondre aux objectifs.	2020	Interne (0,15ETP)	GACdG	ADEME, Opérateur
Créer un guichet unique	<p>Afin de clarifier les modalités d'intervention de la collectivité dans le domaine de la rénovation thermique du logement, la création d'un guichet unique prenant en charge à la fois la PTRE et l'OPAH semble nécessaire.</p> <p>Il s'agit ici de déterminer les conditions de création de ce guichet unique.</p>	2020	45 000	GACdG	ADEME, Opérateur

Fiche 3A.1.3

Objectif opérationnel : Réduire la précarité énergétique

Contexte

Une démarche spécifique est nécessaire à destination des publics fragiles.
Cette démarche spécifique sera intégrée au guichet unique décrit précédemment.

Objectifs et résultats attendus

Piloter une stratégie spécifiquement dédiée à la lutte contre la précarité énergétique (mobilisation de dispositifs)

Indicateurs

Nombre de ménages précaires accompagnés

Publics cibles

Habitants

Prise en compte de l'EES

Préserver la qualité architecturale des bâtiments lors de leur rénovation énergétiques.

Liens avec les objectifs réglementaires

Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
Séquestration carbone		Qualité de l'air
Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
Production et consommation d'ENR	X	Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Identifier la précarité énergétique	Mettre en place un Groupe de Travail avec les acteurs de la précarité (CCAS, CIAS, CD, associations...) Définir des critères pour un accompagnement spécifique	2020	Interne (0,1ETP)	GACdG	opérateur, acteurs sociaux
Définir les modalités d'intervention	Elaborer un parcours de progrès accompagné	2020	Interne (0,1ETP)	GACdG	opérateur, acteurs sociaux

Fiche 3.1.4

Objectif opérationnel : Piloter une campagne d'informations et de promotion des écogestes et des matériels économes

Contexte

En complément aux aménagements et opérations de rénovation, la mise en oeuvre d'écogestes permet de limiter les consommations énergétiques.
Un appartement de démonstration de ces écogestes existe et dispense aux publics des informations de qualité.
En parallèle, différentes écoles sensibilisent leurs élèves à cette thématique.

Objectifs et résultats attendus

Informers les publics quant aux capacités de limiter les factures énergétiques par des gestes ou des matériels accessibles

Indicateurs

Nombre de personnes mobilisées .

Publics cibles

Habitants,
Publics scolaires

Prise en compte de l'EES

Liens avec les objectifs réglementaires

Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
Séquestration carbone		Qualité de l'air
Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
Production et consommation d'ENR	X	Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Valoriser l'éco appart	<p>L'éco-appart est un espace de démonstration des éco-gestes et de formation soutenu initialement via l'appel à projet associatif.</p> <p>Il s'agit de maintenir ce dispositif et de faciliter le développement de son action à direction de différents publics.</p>	2019 et +	6000	GACdG	Garros Services
Lancer des éco-écoles	Accompagner des écoles volontaires dans une réflexion visant à rendre acteurs les élèves des éco gestes qu'ils pourraient réaliser	2019 et +	4000	GACdG	Associations

3A.2 Objectif stratégique : Se structurer pour accompagner et atteindre la performance énergétique pour l'ensemble des acteurs du territoire

Enjeux stratégiques

Sur la base du modèle du logement de prendre en compte la question de la sobriété dans le bâtiment au sens large en se dotant de capacité d'intervention pertinente auprès de toutes les typologies de bâtiments.

Pour se faire, et afin de standardiser les modalités d'intervention, il est nécessaire de réunir les multiples acteurs locaux de cette thématique et de déterminer, en concertation, la stratégie territoriale de rénovation énergétique, les objectifs poursuivis et les modalités d'intervention. La structure issue de cette réunion, dite Pôle de Compétences « Energie », regrouperait, outre les collectivités, au moins les différentes chambres consulaires mais aussi les organisations professionnelles de la construction, du logement social, de l'urbanisme et d'autres têtes de réseaux.

Si le cœur de la mission de ce Pôle de Compétences reste bien la rénovation énergétique, il est d'ores et déjà prévu que tout ou partie de ce groupe se mobilise autour de sujets plus particuliers comme, et à titre d'exemple, le confort d'été, la connaissance et la diffusion de la connaissance du marché de l'énergie ou bien encore le conseil aux structures visant une excellence énergétique (type Cit'Ergie).

L'idée poursuivie à travers ce Pôle de Compétences est de mutualiser les savoirs faire afin d'offrir au territoire le service le plus adapté aux besoins réels, incluant notamment les questions de financement de la transition et l'émergence de réponses appropriées aux problématiques spécifiques.

- 3A.2.1 Créer un pôle de compétences énergie
- 3A.2.2 Comprendre le marché de l'énergie
- 3A.2.3 Engager une réflexion sur le confort d'été
- 3A.2.4 Animer une démarche collective de transition énergétique de type Cit'ergie
- 3A.2.5 Réduire la pollution lumineuse

Fiche 3A.2.1

Objectif opérationnel : Créer un pôle de compétences énergie

Contexte

La rénovation thermique et les économies d'énergie sont une problématique traitée par la quasi totalité des utilisateurs de bâtiments et leurs représentants.
Chaque structure et notamment les chambres consulaires déploient des moyens et des stratégies visant à conseiller et/ou à accompagner leurs ressortissants dans cette transition.
Afin de gagner en efficacité dans ce conseil et cet accompagnement, c'est la mise en place d'un groupe de travail rassemblant les acteurs locaux de l'énergie qui est proposée.
Sa première mission sera de réfléchir aux objectifs : conseil, accompagnement, tiers-investissement...
De là découlera une proposition de structuration en articulation, complémentarité, développement, des outils existants, et de la planification des objectifs.

Objectifs et résultats attendus

Faire émerger une structure en capacité de répondre aux problématiques énergétiques de l'ensemble des typologies de bâtiments.

Indicateurs

Création d'une structure locale durable sur l'énergie

Publics cibles

Acteurs du bâtiment, de la rénovation, de l'habitat et du logement

Prise en compte de l'EES

Liens avec les objectifs réglementaires

X	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	Matériaux biosourcés Qualité de l'air
X	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
X	Production et consommation d'ENR	Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Réfléchir collectivement sur le territoire	<p>Créer un groupe de travail visant à définir les capacités d'intervention auprès de toutes les typologies de bâtiments.</p> <p>Il s'agit de mettre en commun dans un premier temps les modalités d'intervention et de bénéficier des retours d'expériences de toutes les structures.</p>	2019	Interne (0,2ETP)	GACdG	CCI, CMA, Maison du Logement, CA32, SDEG si AàP, bailleurs sociaux, EIE...
Evaluer	Sur la base des réflexions issues du groupe de travail, il s'agit de juger de la pertinence de la création d'une structure ayant une capacité d'intervention générale et de la part de financement de chaque acteur.	2020	Interne (0,2ETP)	GACdG	AREC, Région, ADEME

Fiche 3A.2.2

Objectif opérationnel : Comprendre le marché de l'énergie

Contexte

Le marché de l'énergie étant assez peu lisible pour des personnes ou organismes non spécialistes, il est question ici de proposer une solution de montée en compétence dans ce domaine.
Le Groupe de Travail Energie pourra délivrer un conseil sur les outils de financement et aider à préciser le contenu technique par exemple de futurs groupements d'achats d'énergie.

Objectifs et résultats attendus

Faire monter le territoire en compétence pour ce qui est du domaine de l'énergie.

Indicateurs

Nombre de structures informées

Publics cibles

Tous les utilisateurs d'énergie

Prise en compte de l'EES

Liens avec les objectifs réglementaires

X	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation Coordinateur de la TE
---	--	---

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Créer un groupe de travail autour du marché de l'énergie	Assurer collectivement une veille quant au marché de l'énergie et rendre compte par un moyen à définir de ces évolutions.	2021	Interne (0,1ETP)	GACdG	Chambres consulaires, gestionnaires de réseaux, etc

Fiche 3A.2.3

Objectif opérationnel : Engager une réflexion sur le confort d'été

Contexte

Pour pallier aux besoins croissants de climatisation pendant les périodes de fortes chaleur, une réflexion avec les professionnels de l'habitat, de l'aménagement doit être engagée, afin de permettre une meilleure prise en compte de cette problématique émergente, tant dans le bâti (neuf ou ancien), que dans l'aménagement du territoire (en relation avec la charte).
Le GT énergie pourra contribuer au contenu technique de la charte d'aménagement sur le volet bioclimatique des constructions, en particulier pour le confort estival : orientation et protections solaires, inertie des structures, dispositions de ventilation naturelle, puits provençaux...

Objectifs et résultats attendus

Limiter les usages d'énergie pour assurer une température agréable en période estivale.

Indicateurs

Elaboration des recommandations constructives pour le confort d'été

Publics cibles

Acteurs du bâtiment, de la rénovation, de l'habitat et du logement

Prise en compte de l'EES

Liens avec les objectifs réglementaires

X	Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l'air
X	Maîtrise de la consommation d'énergie	X	Adaptation
	Production et consommation d'ENR		Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Réaliser un diagnostic des îlots de chaleur	Installer des outils de mesure permettant de connaître le climat urbain afin d'identifier les ICU	2020	partenariat (pour info, une société cherche des villes test pour diagnostiquer les ICU par satellite, nous sommes partants, restent les détails à régler)	GACdG	Météo France,
Mettre en œuvre un plan d'actions visant à la résorption au niveau urbain	La différence de température entre un îlot de chaleur urbain et la campagne peut dépasser 5 degrés. Des conseils notamment d'aménagement seront fournis aux communes souhaitant résorber ces ICU.	2021	à définir	communes	GT energie

Fiche 3A.2.4

Objectif opérationnel : Animer une démarche collective de transition énergétique de type Cit'ergie

Contexte

La démarche Cit'Ergie, définie comme "démarche d'excellence" en termes de gestion de l'énergie par une collectivité est une démarche d'amélioration continue de la limitation des usages de l'énergie.
En tenant compte des capacités tant de l'agglomération que des communes, il est question ici d'engager cette démarche auprès des communes sur la base d'une feuille de route définie au moyen des outils d'animation existants (Climat-pratic et Cit'ergie en particulier).

Objectifs et résultats attendus

Impliquer la totalité des communes dans cette démarche d'excellence énergétique permettra, outre les économies d'énergies, de faire reconnaître le territoire comme innovant.

Indicateurs

Nombre de communes impliquées dans la démarche

Publics cibles

Communes

Prise en compte de l'EES

Liens avec les objectifs réglementaires

Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
Séquestration carbone		Qualité de l'air
Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
Production et consommation d'ENR	X	Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Sensibiliser	Cycle de formation/information à destination des communes visant à présenter les intérêts d'une démarche d'optimisation des usages de l'énergie.	2021	10 000	GACdG	ADEME
Auditer	Sur le principe du diagnostic "Climat Pratic", audit personnalisé des communes volontaires et mise en évidence des pistes de progrès principales.	2021	10 000	GACdG	ADEME GT Energie
Mettre en œuvre	Accompagner les communes volontaires vers le label Cit'Ergie	2022	20 000	GACdG	ADEME GT Energie

Fiche 3A.2.5

Objectif opérationnel : Réduire la pollution lumineuse

Contexte

Le Groupe de Travail Energie pourra contribuer à mobiliser les communes du Grand Auch sur l'optimisation de l'éclairage public. Le Syndicat d'Énergie du Gers est maître d'ouvrage d'installations d'éclairage public. A ce titre, il va continuer de moderniser les installations, tout en recherchant des sources de financement pour diminuer la participation des communes adhérentes. L'objectif est de jouer sur l'effet de masse du territoire pour assurer une action en matière de CEE hors TEPCV. Le volume des certificats étant décisif sur le mode de gestion du compte EMMY.

Objectifs et résultats attendus

Limiter chaque année la consommation moyenne de l'éclairage public.

Indicateurs

kWh/hab d'éclairage public

Publics cibles

Communes, habitants

Prise en compte de l'EES

Liens avec les objectifs réglementaires

X	Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l'air
X	Maîtrise de la consommation d'énergie	X	Adaptation
	Production et consommation d'ENR		Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Adapter l'éclairage public	Proposer aux communes des actions et aménagements visant à limiter la puissance et/ou le temps d'éclairage public.	2019 et +	Interne	SDEG	Communes
Participer au "Jour de la Nuit"	Inciter les communes à éteindre en organisant chaque année sur le territoire l'évènement national "le Jour de la nuit". Le double objectif de cet évènement consiste à informer et sensibiliser les citoyens sur les enjeux de la pollution lumineuse, tout en mobilisant les acteurs et structures décisionnaires qui peuvent impulser des actions et des initiatives concrètes pour l'environnement nocturne, au travers des animations et des manifestations organisées localement.	2019 et +	Interne	GACdG	Communes

3A.3 Objectif stratégique : engager une politique thermique exemplaire (ou plutôt engager une politique énergétique exemplaire en interne)

Enjeux stratégiques

L'agglomération, en tant qu'acteur du territoire et chef de file, d'un point de vue local, de la transition énergétique prend toute sa part et souhaite se montrer exemplaire dans la rationalisation des usages de l'énergie. Pour atteindre cet objectif il est prévu de s'inspirer puis de mettre en œuvre la démarche Cit'Ergie.

Celle-ci passe notamment par la planification d'un programme pluriannuel d'investissement visant le patrimoine intercommunal mais aussi par la rénovation thermique exemplaire d'un bâtiment emblématique.

Afin de créer un repère et de démontrer la pertinence des choix, tant d'un point de vue économique que d'un point de vue énergétique, il semble nécessaire d'engager un chantier de rénovation emblématique de la capacité à générer des économies via la transition énergétique.

- 3A.3.1 Déployer Cit'Ergie**
- 3A.3.2 Porter un Programme Pluriannuel d'Investissement ambitieux en termes de rénovation énergétique**
- 3A.3.3 S'engager dans une rénovation thermique exemplaire**

Fiche 3A.3.1

Objectif opérationnel : Déployer Cit'Ergie

Contexte	Le label Cit'ergie d'excellence dans les politiques énergétiques et climatiques permettrait d'une part de qualifier la politique énergie-climat de l'agglomération par rapport à ce référentiel européen, de s'inscrire dans cette démarche de progrès, et d'autre part d'obtenir une reconnaissance nationale et européenne lors de la remise du label (réalisée annuellement aux Assises de l'Energie).	
Objectifs et résultats attendus	Engager la collectivité dans une démarche d'excellence afin de limiter la consommation énergétique.	
Indicateurs	Obtention du label Cap Cit'ergie	
Publics cibles	Agglomération	
Prise en compte de l'EES		
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR 	<ul style="list-style-type: none"> X Matériaux biosourcés X Qualité de l'air X Adaptation X Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
S'engager	Lancer le dialogue entre la collectivité et l'ADEME à propos de l'intérêt de la démarche Cit'Ergie.	2020	Interne (0,1ETP)	GACdG	ADEME
Etablir une organisation interne	Mobiliser l'équipe en interne, avec un élu référent, un chef de projet, une équipe de travail transversal, et un COPIIL .	2020	Interne (0,1ETP)	GACdG	
Auditer et planifier	A partir du référentiel de mesures et d'indicateurs Cit'ergie et avec l'appui de son·sa conseiller·ère Cit'ergie, la collectivité réalise un état des lieux, identifie son potentiel d'action, établit et suit ses indicateurs, formalise et renforce sa stratégie et son programme d'actions	2021	20 000	GACdG	prestataire
Suivre et mettre en œuvre	Chaque année, la collectivité met en œuvre et suit son programme d'actions, et reçoit la visite annuelle de son conseiller Cit'ergie	2021 et +	20000	GACdG	prestataire
Obtenir la labellisation	Présenter des projets à la labellisation externe.	2021 et +	3000	GACdG	

Fiche 3A.3.2

Objectif opérationnel : Porter un Programme Pluriannuel d'Investissement ambitieux en termes de rénovation énergétique

Contexte

Le besoin d'exemplarité et le souci d'une gestion économe incitent à mettre en place au sein de l'agglomération, une stratégie énergétique, qui doit être constituée de la manière suivante :

- mise en place d'une comptabilité énergétique permettant d'avoir un suivi régulier des consommations, et des indicateurs de performance du patrimoine,
- sur la base de cet état des lieux et de ce suivi, définition d'un programme pluriannuel de rénovation hiérarchisant et planifiant les travaux, afin de s'inscrire dans un objectif à définir de réduction des consommations d'énergie (et donc in fine d'économies de fonctionnement).

Objectifs et résultats attendus

Optimiser les usages énergétiques.

Indicateurs

kWh/m² de patrimoine par typologie du DPE

Publics cibles

GACdG

Prise en compte de l'EES

Préserver la qualité architecturale des bâtiments lors de leur rénovation énergétiques

Liens avec les objectifs réglementaires

X	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	Matériaux biosourcés Qualité de l'air
X	Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Adaptation Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Planifier la rénovation thermique du patrimoine	La rénovation thermique du patrimoine a pour finalité la limitation des coûts de fonctionnement. La réussite de cette démarche permettra de convaincre d'autres acteurs du territoire, du bien fondé de l'investissement.	2020	100 000 € / annuel	GACdG	Maison du Logement

Fiche 3A.3.3

Objectif opérationnel : S'engager dans une rénovation thermique exemplaire

Contexte	<p>Le besoin d'exemplarité et le souci d'une gestion économe incitent à mettre en place au sein de l'agglomération, une stratégie énergétique, qui doit être constituée de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une comptabilité énergétique permettant d'avoir un suivi régulier des consommations, et des indicateurs de performance du patrimoine, - sur la base de cet état des lieux et de ce suivi, définition d'un programme pluriannuel de rénovation hiérarchisant et planifiant les travaux, afin de s'inscrire dans un objectif à définir de réduction des consommations d'énergie (et donc in fine d'économies de fonctionnement). 	
Objectifs et résultats attendus	Optimiser les usages énergétiques.	
Indicateurs	Réalisation d'une opération exemplaire	
Publics cibles	GACdG	
Prise en compte de l'EES	Préserver la qualité architecturale des bâtiments lors de leur rénovation énergétiques	
Liens avec les objectifs réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation Coordinateur de la TE

Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Rénover le centre économique du Garros	La rénovation thermique du siège de l'agglomération comprendra le changement des menuiseries, l'isolation des plafonds ainsi qu'une isolation par l'extérieur. La probabilité de la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques alimentant en direct le bâtiment est assez forte.	2019	750000	GACdG	